

DOSSIER PÉDAGOGIQUE



SAVANTS et CROYANTS

Les juifs d'Europe du Nord au Moyen Âge

25 mai - 16 septembre 2018
Musée des antiquités de Rouen



Lampe de *Hanoukka* , France ou Empire germanique,
XIII^e-XIV^e siècle (avant 1394 ?),
Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme.



rm
 REUNION DES MUSEES METROPOLITAINS
 ROUEN NORMANDIE

SAVANTS et CROYANTS

LES JUIFS
 D'EUROPE DU NORD
 AU MOYEN ÂGE

ROUEN
 MUSÉE DES
 ANTIQUITÉS

25 MAI
 16 SEPTEMBRE
 2018

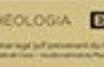
musees-rouen-normandie.fr
museedesantiquites.fr











SOMMAIRE

- **INTRODUCTION**
- **PARCOURS DE L'EXPOSITION**
- **LES JUIFS DE FRANCE JUSQU'AUX EXPULSIONS**
- **À QUAND REMONTE L'IMPLANTATION DES JUIFS EN NORMANDIE ET EN ANGLETERRE ?**
- **ENSEIGNEMENT, VIE INTELLECTUELLE ET CONTROVERSE**
- **L'INDIVIDU ET LA COMMUNAUTÉ**
- **LE CULTE ET LA SYNAGOGUE.**
- **GLOSSAIRE**
- **REPÈRES CHRONOLOGIQUES**
- **BIBLIOGRAPHIES**
- **INFORMATIONS PRATIQUES**

La mémoire de la présence juive dans notre pays est à peu près absente des manuels d'histoire et fort mal connue du public qui a parfois entendu parler de l'émancipation des juifs par la Constituante en 1791, et ne connaît guère que la dramatique affaire Dreyfus ou le sinistre statut des juifs sous Vichy. Cette omission ne laisse pas d'étonner car, à l'instar du centre ancien de Rouen avec sa rue « *aux Juifs* », les villes et les villages de notre pays sont plusieurs centaines à conserver dans leur toponymie actuelle ces rues « *de la Juiverie* » et autres rues « *des Juifs* » (avec leurs variantes en langues régionales telles que « *Jurue* », « *Judengasse* » ou de la « *Jutarié* »), qui témoignent de la présence de communautés installées de longue date, probablement depuis l'Antiquité, et qui demeurèrent dans notre pays jusqu'aux dramatiques expulsions de la fin du Moyen Âge : plus de mille ans d'histoire partagée avant que le judaïsme médiéval ne s'éteigne sur le territoire de la France actuelle, à l'exception du Comtat Venaissin et de l'Alsace.

Au silence de l'historiographie répond celui des collections muséales, qui sont trop rares à s'être attachées aux témoignages de la culture matérielle des juifs : seuls font exception le musée Jouve et juif comtadin de Cavaillon, le Musée alsacien de Strasbourg, le Musée lorrain de Nancy, le Musée basque de Bayonne et le musée d'art et d'histoire du Judaïsme à Paris.

Et depuis un siècle, hormis les expositions du musée d'art et d'histoire du Judaïsme, ouvert en 1998, très rares ont été les expositions consacrées aux cultures du judaïsme dans les musées français au XX^e siècle : « *Chefs-d'œuvre de l'art juif* » au Grand Palais en 1980, « *Le temps des synagogues. 1791-1914* » au musée d'Orsay en 1991, « *Les juifs et la Lorraine* » au Musée lorrain en 2007 et « *Héritage inespéré. Objets cachés au cœur des synagogues* » au Musée alsacien en 2016.

Aussi, l'exposition « *Savants et croyants* » est-elle une initiative particulièrement originale, qui permettra au public de mesurer la richesse de la culture des communautés juives dans l'Europe du Nord au Moyen Âge, la circulation des hommes et des idées dans tout le continent, les échanges permanents avec le monde chrétien et les relations avec le monde arabo-musulman par lequel a transité une part significative de la culture antique.

Organisée en écho aux travaux de mise en valeur du monument juif mis au jour en 1976 dans la cour du palais de justice de Rouen – le vestige juif médiéval le plus important de notre pays –, cette manifestation permet de mesurer notamment le rôle des juifs rouennais dans le duché de Normandie, et leur influence en Angleterre après la conquête par Guillaume I^{er} jusqu'à leur expulsion en 1290, qui préfigure de quelques années l'expulsion des juifs du royaume de France par Philippe le Bel en 1306.

Paul Salmona, directeur du musée d'art et d'histoire du Judaïsme

Sylvain Amic, directeur des musées de Rouen

INTRODUCTION

Située entre la rue Saint-Lô et la rue aux Juifs à Rouen, la « *Maison Sublime* » est le plus ancien monument juif de France. Découverts lors de travaux de rénovation du palais de justice en 1976, ses vestiges remontent au XII^e siècle. Les origines de cet édifice en pierre font encore débat, les savants s'opposant pour déterminer s'il s'agit des restes d'une synagogue, d'une école rabbinique (*yeshiva*) ou de la demeure d'un notable juif des environs.

À l'occasion de travaux de restauration de ce monument, le musée des Antiquités propose la première exposition jamais consacrée en France comme à l'étranger à la vie intellectuelle et la culture juives du Moyen Âge.

La communauté juive médiévale, la *qehillah*, prend naissance en Europe occidentale au Xe siècle. Elle constitue une forme d'organisation sociale différente de celles du judaïsme antique ou oriental. À partir du X^e siècle, dans l'Europe du Nord-Ouest, les foyers de peuplement juifs se multiplient, en phase avec l'essor urbain et commercial qui anime l'Occident dans son ensemble.

Le musée des Antiquités, à l'aide d'une sélection d'œuvres phares et d'outils multimédias, invite à découvrir cette communauté juive médiévale, à s'interroger sur l'existence d'un art juif et sur ses rapports avec les principaux courants artistiques du Moyen Âge.

P ARCOURS DE L'EXPOSITION

La première partie de l'exposition est consacrée à l'implantation et au développement du judaïsme en Normandie et en Angleterre médiévales. Une lettre autographe de Reuben ben Isaac, datée de la première moitié du XI^e siècle, témoigne de la présence d'une communauté juive dans l'actuelle capitale normande.

La seconde partie de l'exposition évoque l'enseignement et la vie intellectuelle. Exercices à destination de la jeunesse, textes bibliques, talmudiques, juridiques, astronomiques et littéraires, soulignent toute la richesse de la culture juive médiévale, et ses rapports avec la culture chrétienne.

La troisième partie de l'exposition revient sur l'individu et la communauté juifs, avec de rares témoignages de la vie quotidienne tels que des bijoux ou des sceaux.

Le dernier terme abordé porte sur le culte et la synagogue où s'épanouit la vie juive.

LES JUIFS DE FRANCE JUSQU'AUX EXPULSIONS

Après la destruction du temple et de la ville de Jérusalem par l'empereur romain Titus (en 70 de notre ère) et après la révolte juive de Bar Kokhba en Judée durement réprimée par l'empereur Hadrien en 135, les communautés juives de l'Empire romain connaissent une forte croissance. Des juifs s'installent en Gaule méditerranéenne et le long des grands axes fluviaux, du Rhône au Rhin, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne. On trouve des témoignages de leur présence à la fin du V^e siècle, à Narbonne, à Vannes, à Clermont-Ferrand et à Valence. Une synagogue est mentionnée à Paris en l'an 582, une autre à Orléans en 585.

Alors que l'époque mérovingienne voit un étiolement des implantations juives dû à une politique antijuive, l'Empire carolingien (IX^e et X^e siècles) favorise au contraire, leur essor. On distingue l'émergence de deux grands pôles distincts, qui se maintiendront à travers tout le Moyen Âge : d'une part, en Provence et dans le Languedoc, où un lien naturel s'établit avec le judaïsme ibérique ; et, d'autre part, dans le nord et l'est de la France, qui portent davantage les marques de l'influence rhénane et italienne. Les juifs ont alors accès à toutes les professions, et jouent un rôle important dans les échanges commerciaux entre l'Orient et l'Occident.

L'éclatement de l'Empire carolingien, après le partage de Verdun en 843, se traduit pour les juifs par une multiplicité de statuts dans les principautés, les seigneuries et le domaine royal. Certaines régions offrent aux communautés des conditions de vie favorables : des droits leur sont garantis, tel celui de posséder des exploitations agricoles et des vignobles.

La première croisade (1096) occasionne des flambées de violence contre des foyers juifs de Metz et de Rouen. La première accusation de meurtre rituel en France est proférée en 1171, à Blois, où trente-deux juifs sont jugés, condamnés et brûlés vifs. Au XIII^e siècle s'amorce une époque de grande précarité pour les juifs de France : l'offensive de l'Église, efficacement secondée par le pouvoir séculier, se fait plus virulente à leur encontre. Signe d'une ségrégation sociale renforcée, le port du signe distinctif de la rouelle, imposé aux juifs à la suite du concile de Latran IV (1215) – qui sera réitérée par le roi Louis IX dit « *Saint Louis* » en 1269 – s'étend rapidement à l'ensemble des communautés juives de l'Occident chrétien.

Le développement territorial du royaume capétien et la mise en place d'une administration centralisée marquent un changement important pour les communautés juives de France. Leur droit de résidence dépend d'un privilège octroyé par le pouvoir politique ; les restrictions et les exclusions se multiplient, et les juifs sont cantonnés aux métiers de l'argent ; considérés comme des possessions, comme les « serfs du trésor royal » (*servi camerae regis*), ils sont

exploités comme source de revenus par les autorités. Ainsi, désireux de confisquer une partie de leurs créances, Philippe Auguste expulse les juifs du royaume en 1182, puis les rappelle en 1198. En 1306, Philippe IV le Bel décrète l'expulsion des quelque cent mille juifs que compte son royaume. L'alternance de rappels et d'expulsions se répète lors des règnes de ses successeurs, détruisant toute forme de vie communautaire. L'édit d'expulsion générale de 1394 prononcé par Charles VI, visant l'ensemble du domaine royal, atteint une population déjà très diminuée.



QUAND REMONTE L'IMPLANTATION DES JUIFS EN NORMANDIE ET EN ANGLETERRE ?

Une attestation de la présence juive à Rouen, au début du XII^e siècle, est fournie par les Annales de Rouen, qui rapportent qu'en 1116 «*la cité de Rouen fut presque toute bruslée par le feu qui print a la rue aux Juifz*». Cette présence semble, en réalité, beaucoup plus ancienne. Une refonte de la voirie, intervenue dans les années 888-900, a permis au médiéviste Jacques Le Maho d'émettre cette hypothèse : le quartier juif de Rouen occupait déjà, au IX^e siècle, les mêmes espaces, en plein cœur de la cité. Le professeur Norman Golb, de l'*Oriental Institute* de Chicago, qui a révélé l'existence et surtout l'importance et le rayonnement des communautés juives normandes, va beaucoup plus loin. Il fait remonter l'installation des Juifs à Rouen à l'époque gallo-romaine, en montrant la concordance entre le quartier juif médiéval et la partie nord-ouest du *castrum* romain : le quartier (qui n'est aucunement un ghetto) s'étend sur environ 3ha, depuis la rue Saint-Lô au nord jusqu'au *decumanus* (l'actuelle rue du Gros-Horloge) au sud, depuis le *cardo* (rue des Carmes) à l'est jusqu'au rempart romain à l'ouest. Or, aucune immigration juive n'est signalée à Rouen au Moyen Âge, qui témoignerait d'une arrivée plus tardive. Si les Juifs sont arrivés avec le colonisateur romain, pour participer à la conquête et au peuplement de la région, cela pourrait expliquer que les implantations juives soient à la fois très nombreuses en Normandie et, surtout extrêmement dispersées sur l'ensemble des cinq départements. On en trouve aussi bien dans des grandes villes comme Rouen et Caen, dans des villes moyennes comme Dieppe, Évreux, Pont-Audemer ou Falaise, que dans des villages et même en pleine campagne. À la fin du XII^e siècle, la population juive de Rouen est estimée à environ 5 000 habitants, soit 10 à 15 % de la population totale, et celle de la Normandie à 10 000.

En Angleterre, une présence juive existait peut-être déjà au premier millénaire, à en juger par l'interdiction faite, vers 740, aux chrétiens par l'archevêque d'York, Egbert, d'assister à des fêtes juives. Mais elle n'est devenue importante qu'à la fin du XI^e siècle, quand Guillaume le Conquérant a amené des Juifs de Rouen à Londres pour l'aider dans ses entreprises et quand son fils Henri I^{er} Beauclair leur a accordé, vers 1130, un statut très favorable, avec des privilèges juridiques, commerciaux et fiscaux.

E NSEIGNEMENT, VIE INTELLECTUELLE ET CONTROVERSE

Le judaïsme médiéval estimait que l'étude de la loi juive était un acte religieux de la plus haute importance. De cette importance du savoir découle tout un système de transmission des connaissances : la *yeshivah* désigne soit un maître chez lequel l'élève va vivre et étudier, soit une véritable institution avec ses codes et ses rites.

Pendant les premiers temps de l'enfance, la mère est surtout chargée de l'éducation religieuse et morale de sa progéniture. Fillettes et jeunes filles seront destinées à participer aux tâches domestiques et artisanales, tandis que les garçonnetts entreront à l'école vers l'âge de 7 ans.

Après un apprentissage rapide de la lecture et de l'écriture, l'enfant lisait et traduisait en langue vulgaire la Torah, puis, vers l'âge de dix ans, il abordait le *Talmud* par la *Mishnah*, pour continuer, aux alentours de ses treize ans, par des extraits des traités de la *Guemara*. Outre l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, il s'agissait aussi d'inculquer les rites et les règles morales de la religion juive.

L'étude prenait parfois un caractère moins austère lorsqu'elle avait recours à la lecture de livres de fables aux intentions didactiques ou moralisantes comme les *Mishlei Soua'alim* (Fables de renards) du Français Berekhia ben Natronai (fin du XII^{ème} siècle-début du XIII^{ème} siècle).

Quelque ce soit le support d'étude, l'objectif principal était d'inculquer à l'élève les valeurs et les principes de la religion juive. On lui apprenait ainsi l'horreur de la calomnie ou l'amour du prochain et l'esprit de justice.

Quand l'enfant atteignait sa treizième année, il devenait *bar-mizwa*, c'est-à-dire qu'il était désormais religieusement majeur et, de même, considéré à partir de cet âge comme responsable de ses actes. S'il ne manifestait guère d'aptitudes intellectuelles, il pouvait entrer dans la vie professionnelle. Les autres enfants, plus doués, poursuivaient leurs études et abordaient pour de bon le *Talmud* et la *halakha*.

FICHES ŒUVRES

ŒUVRE N°1 : Pentateuque

cinq Meguillot, Haftarot et Ein ha-Qore par Yequtiel ben Isaac ha-Kohen, avec traités grammaticaux additionnels, Cobourg (Franconie), 1395, conservé à Londres, British Library.



EN RÉSUMÉ

ŒUVRE N°1

Ce Pentateuque exceptionnel est le fruit du travail commun, au cours de l'année 1395, de plusieurs experts basés à différents endroits de Franconie. Les illustrations figuratives, réalisées à l'encre et au lavis, apparaissent à la fin de chacun des cinq livres du Pentateuque.

Le Lévitique se termine avec la représentation conceptuelle de l'étude de la Torah.

Ici, sous une arcature, un professeur est assis, tenant un fouet avec lequel il met en garde un jeune élève. Le garçon, installé à un bureau, un pied posé au sol, montre un ouvrage où est inscrite une citation issue du Talmud de Babylone (*Shabbat 31a*) : « Ce qui te semble détestable, ne le fais pas à ton voisin. [Ceci est l'ensemble de la Torah], le reste [est commentaire, va et apprend. »

Le fouet ici représenté évoque une discipline stricte en matière d'enseignement.

Les trois tours circulaires et l'architecture figurée au-dessus de la scène renverraient de façon métonymique à la ville de Cobourg.

ŒUVRE N°2 : Fragment d'un livre d'écolier

parchemin, Égypte, XI^e- XIII^e siècle, Cambridge, University Library, collection Taylor-Schechter, T-S K 5.10.



EN RÉSUMÉ

Ces cahiers, confectionnés par des enseignants (*melammedim*), contiennent des modèles des lettres de l'alphabet hébraïque, de brefs textes et parfois des exercices de copie laissés par les élèves. Destinés à de jeunes enfants, ces cahiers constituent une précieuse source d'information sur les méthodes employées à l'époque médiévale pour l'initiation à la lecture et à l'écriture.

Le présent fragment en est un bon exemple. Il s'agit d'un bifeuillet, à l'origine plié en deux. Les traces de couture au milieu montrent qu'il faisait partie d'un petit cahier composé de plusieurs feuillets de parchemin.

La partie conservée contient une partie de l'alphabet, le texte, partiellement conservé, de la bénédiction pour la lecture de la Torah, et un exercice de lecture portant sur un passage du Lévitique. Le recto (côté chair), page de droite, contient la fin des lignes avec les lettres *alef* et *beth*, tandis que la page de gauche contient *shin* et *tav*, le mot רַב (« fort »), qui est une expression par laquelle les scribes finissent leur travail de copie, ainsi que la bénédiction pour la lecture de la Torah.

Le nom de Dieu est écrit sous la forme de trois *yod* en triangle. Le verso, page de droite, contient le passage du Lévitique 1, 1-2, et le côté droit, le mot שֶׁדֶה (« saint ») et des fragments mal conservés d'un autre mot qui commence par un *tav*. Le début de l'apprentissage consistait en la reconnaissance des vingt-deux consonnes et l'ajout des voyelles.

La partie conservée de notre cahier d'écolier montre les rangées de consonnes dans l'ordre alphabétique. Chaque consonne est écrite à huit reprises, chaque fois avec une voyelle différente.

QUESTIONNEMENTS FACE AUX ŒUVRES

Ces quelques questions, adaptables en fonction du niveau des élèves, peuvent permettre, face à l'œuvre, d'amorcer l'observation.

Œuvre n°1 :

De quel type d'œuvre s'agit-il ?

À quoi servait cet objet ?

Avec quel matériau a-t-il été réalisé ?

Décrivez la scène représentée.

Œuvre n°2 :

De quel type d'œuvre s'agit-il ?

À quoi servait cet objet ?

Avec quel matériau a-t-il été réalisé ?

Reconnaissez-vous l'écriture utilisée ?

PISTES PÉDAGOGIQUES

→ Les disciplines intéressées sont l'histoire, le français et les lettres, mais aussi les arts plastiques.

→ Voici les thèmes qui peuvent être abordés avec les élèves :

- **les inégalités au Moyen-âge** (qui va à l'école ?)
- **les méthodes d'enseignement** (les rapports maître-élèves)
- **les contenus et les supports d'enseignement** : apprentissage de la lecture et de l'écriture, importance de l'enseignement religieux. Le professeur pourra rappeler les croyances juives.
- **la fabrication du manuscrit**

→ Dans le cadre des Arts plastiques, les élèves peuvent s'initier à la calligraphie hébraïque et à l'enluminure.

L'INDIVIDU ET LA COMMUNAUTÉ

La *qehillah* est la communauté juive médiévale. Elle prend naissance en Europe occidentale au X^{ème} siècle. Avec l'essor urbain et commercial de l'Occident, les foyers de peuplement juif se multiplient. Les premiers *qehillot* se constituent en Rhénanie, à Worms, à Spire et à Mayence. Admises à séjourner, elles obtiennent des chartes leur garantissant certains privilèges ainsi que la protection des autorités locales.

Seul interlocuteur du prince, de l'empereur, ou de l'évêque, la *qehillah* dispose d'une autonomie judiciaire et fiscale ; seule la conversion au christianisme soustrait l'individu à son autorité. Elle est régie par un ensemble d'ordonnances et est gouvernée par le *qahal*, un collège de notables.

En dépit de nombreuses destructions, de rares témoignages de la vie quotidienne de cette communauté nous sont parvenus : mobilier domestique, pièces de jeux, bijoux, sceaux individuels et de la communauté, objets matrimoniaux ou funéraires.

FICHE ŒUVRES

ŒUVRE N°1 : anneau de mariage

Italie (?), début du XIV^e siècle, Paris, Musée de Cluny.



ŒUVRE N°2 : Ketoubbah

Riom (Auvergne), 28 mars 1319, Paris, Bibliothèque de France.



EN RÉSUMÉ

La cérémonie du mariage juif se compose des fiançailles (*eroussin*) et du mariage (*nissou'in*), initialement séparés par une année.

Le mariage juif est célébré en présence de deux témoins. Les mariés sont réunis sous un dais nuptial, la *houppa*, et symbolisant le nouveau foyer du couple. Le mariage est scellé par la lecture de la *Ketoubbah*, un contrat de mariage, signé par les deux partis devant témoins et remis à la mariée. Il impose au mari d'offrir à son épouse un logement meublé et de subvenir à ses besoins. En cas de divorce, il protège la femme. Si celle-ci venait à être veuve avant d'avoir conçu un enfant, le frère du défunt devait l'épouser.

La cérémonie se conclut par le bris d'un verre, geste symbolique exécuté par les mariés en souvenir de la destruction du Temple. L'anneau de mariage était vraisemblablement seulement porté le jour de la cérémonie.

Ici nous est présenté un anneau de mariage qui provient d'un « trésor de la peste noire ». Le chaton de cet anneau hexagonal est composé d'arcatures ajourées et filigranées, coiffées d'un toit pyramidal où les mots hébreux *mazal tov* (« bon augure ») s'inscrivent sur un fond d'émail alternativement rouge et vert (très fragmentaire). L'anneau est terminé par des têtes de monstres stylisées, décor fréquent aux XIII^e-XIV^e siècles.

QUESTIONNEMENTS FACE AUX ŒUVRES

De quel type d'œuvre s'agit-il ?

À quoi servait cet objet ?

Avec quel matériau a-t-il été réalisé ?

D'où vient-t-il ?

PISTES PÉDAGOGIQUES

Proposition d'un travail pluridisciplinaire français / histoire :

→ Le professeur de français peut proposer l'écriture d'un sujet d'invention de ce type : « *En vous appuyant sur les œuvres découvertes au Musée des Antiquités, imaginez le récit d'une journée de mariage juif.* »

Consignes

- J'identifie le narrateur demandé. Pour lui trouver un nom, je m'inspire des **bâtonnets de taille** présentés dans les vitrines.
- Le système des temps : je choisis le présent ou le passé.
- Dois-je créer des personnages ? Je note leurs caractéristiques principales.
- Pour commencer le récit, deux possibilités :
 - o Un paragraphe d'introduction (cadre spatio-temporel, les personnages, la situation, etc.) ;
 - o *in medias res* (« au milieu de l'action ») pour plonger directement le lecteur dans l'action.
- J'invente les différentes étapes de mon récit. Je n'oublie pas les connecteurs.
- Je pense à un passage descriptif : je décris avec précision **l'anneau de mariage**.
- J'imagine un dialogue : quels sont les termes du **contrat de mariage** ?

L E CULTE ET LA SYNAGOGUE

Les synagogues médiévales en Europe ne nous sont connues que par quelques très rares exemples documentés avant leur destruction ou par certains autres édifices miraculeusement parvenus jusqu'à nous. En Europe, les principales synagogues médiévales conservées en élévation sont, entre autres : Prague (13^{ème} siècle), Cracovie (15^{ème} siècle), Tolède (Santa Maria la Blanca et El Trànsito, 12^{ème} et 14^{ème} siècles), Orléans (12^{ème} siècle ?).

La synagogue était le centre de gravité de la vie de la communauté juive. Un principe talmudique enjoignait de faire de ce lieu de culte l'édifice le plus haut de la ville. Un autre principe général était de percer des fenêtres dans les murs de la synagogue. Mais à mesure que leur situation se dégradait, les Juifs durent se contenter d'édifices plus modestes.

La séparation des sexes pendant la prière était de rigueur. La solution la plus courante choisie par les architectes pour délimiter les espaces est celle d'une cloison, un treillis de bois ou une grille, garnie d'un rideau.

Le réceptacle des rouleaux de la Torah est le pôle essentiel d'une synagogue. Installé dans une niche du mur orienté vers Jérusalem, ou placé contre ce mur, **l'arche sainte** était une armoire de plus ou moins grande taille. Devant cette arche brûlait une lampe perpétuelle, *net tamid*, symbole de la lumière divine dispensée par la Loi.

Un autre élément scandait son architecture intérieure : **la chaire de lecture** (la *bimah*). En effet, la synagogue médiévale est construite en fonction des pratiques de lectures publiques du Pentateuque. Devaient aussi s'y trouver des sièges et pupitres individuels afin que chacun ait une place fixe pour prier et suivre les lectures.

On trouvait encore, dans la synagogue médiévale, une lampe spéciale qu'on allumait pour la fête de *Hanoukkah*, et qui devait avoir huit lumières. En souvenir de l'emplacement de la *menorah* dans le Temple, on la plaçait à droite de l'arche sainte.

Une herse à bougies venait compléter ce mobilier cultuel. On allumait des bougies en souvenir des morts, et c'était aussi un geste fréquent, de la part des fidèles, d'en offrir pour embellir la synagogue, avant la prière, à l'entrée du *shabbat*, ou au commencement de chaque fête.

FICHES ŒUVRES

ŒUVRE N°1 : Lampe de *Hanoukkah*

France ou Empire germanique, (avant 1394 ?), lampe à huile murale, en alliage cuivreux.



EN RÉSUMÉ

Cette lampe à huile était allumée pour la fête de *Hanoukkah* (abréviation de l'expression *Hanoukat ha-bayit*, consécration du Temple »). Cette fête commémore la victoire des juifs sur la dynastie hellénistique des Séleucides, en -165. La Tradition rapporte que Judah l'Hasmonéen ne trouva dans le Temple qu'une seule fiole d'huile non profanée pour le candélabre. Cette huile brûla miraculeusement huit jours, le temps de fabriquer de l'huile nouvelle. Pendant huit jours, à la tombée de la nuit, les juifs procèdent à l'allumage des huit lumières de la lampe de Hanouca, en commençant par une lumière le premier jour, et en ajoutant une lumière chaque jour.).

Dans un contexte domestique médiéval, la lampe de *Hanoukkah* était disposée soit à l'extérieur, près de l'entrée, ou à proximité d'une fenêtre, afin de rendre public le miracle, soit à l'intérieur de la demeure lorsqu'il y avait un danger de persécution.

ŒUVRE N°2 : Lampe de *shabbat*

historiée de scènes bibliques, Basse-Saxe, milieu du XII^e siècle.

EN RÉSUMÉ

« Dieu bénit le septième jour et le sanctifia, car ce jour Il cessa toute l'œuvre qu'Il avait entrepris de créer » (Genèse, 2, 3).

Afin de témoigner du caractère divin de la Création, et de s'associer ainsi au maître de l'univers, l'homme est invité, à l'instar de Dieu, à délaïsser son activité quotidienne. Cette dimension de sainteté attachée au jour du *Shabbat* trouve dans le texte du *Décalogue* (Exode, 20, 8-11) un complément social, puisque le commandement précise que le repos concerne tous les êtres – l'homme, sa famille, mais aussi toute sa maisonnée, les esclaves et les animaux. La célébration de ce jour et le marquage du temps qu'il impose s'expriment par l'arrêt de toute action qui modifierait l'ordre des choses – naturel, mécanique ou social – auquel l'homme parvient à l'issue de la semaine. Le retrait du quotidien s'accompagne d'une multitude de manifestations d'ordre rituel ou spirituel, destinées à signifier la spécificité de ce jour. On accueille le début du *shabbat* le vendredi avant la nuit au son de psaumes (*qabbalat Shabbat*), suivis de la sanctification du jour, récité sur une coupe de vin (*qiddoush*), devant deux flammes, et de la bénédiction qui sera prononcée sur deux pains (*hallot*), en souvenir de la double ration de manne que recevaient les Israélites dans le désert le vendredi. Le *shabbat* se clôt le samedi soir à l'apparition des trois premières étoiles, par la cérémonie de séparation (*havdalah*), avec une coupe de vin, à la lumière d'une torche, en humant les parfums, dont on gardera la douce odeur pendant le début de la semaine. Pour prolonger encore ces moments, une collation d'« *adieux à la reine* » (*melaveh malkah*), est servie. Le but suprême du *shabbat* est de développer le supplément d'âme (*neshamah yeterah*) que reçoit chaque juif ce jour-là, par ce que le prophète Isaïe a nommé le « *délice du Shabbat* » (58, 13-14). Dans cet esprit, on consomme trois repas conviviaux (*shalosh se'oudot*), composés de mets cuisinés dès la veille, égayés de cantiques et émaillés de propos sur la Torah. L'étude et le repos trouvent également leur place dans cette journée, ainsi que les offices à la synagogue. Les maîtres du Talmud ont veillé à ce que tout propos, aussi anodin soit-il, relatif aux préoccupations de la semaine (*millei de-hol*) soit proscrit. Chaque juif doit avoir à cœur d'oublier ses soucis quotidiens et éviter toute immixtion du profane dans le sacré, pour vivre intensément ces instants de préfiguration du monde futur (*me'en 'olam ha-ba*).



QUESTIONNEMENTS FACE AUX ŒUVRES

De quel type d'œuvre s'agit-il ?

À quoi servait cet objet ?

Avec quel matériau a-t-il été réalisé ?

D'où vient-t-il ?

PISTES PÉDAGOGIQUES

L'objectif est de faire découvrir aux élèves les principales fêtes juives.

Constituez des binômes d'élèves. Chaque groupe étudie un objet culturel ou une fête de la religion juive en s'appuyant sur les œuvres du musée. Voici la liste des sujets d'étude : le *shabbat*, *Hanoukkah*, la menorah, la Torah, le Talmud, la kipa.

Chaque binôme présentera à la classe sa recherche sous forme d'un panneau-affiche qu'il commentera au collègue.

Arche sainte : armoire où l'on garde le rouleau de la Torah, dans la synagogue.

Arche d'Alliance : coffre qui, à l'origine, abritait les Tables de la Loi.

Ashkenaze : littéralement, « Allemagne ». Les ashkenazes sont à l'origine, des juifs installés sur les bords du Rhin, puis les juifs d'Europe centrale et orientale. Ceux-ci en particulier allemands et leurs descendants, peuvent se trouver en toute partie du monde.

Bar mitsvah : cérémonie d'initiation religieuse qui marque l'entrée d'un adolescent de treize ans dans la communauté des adultes. Au cours du dix-neuvième siècle, l'évolution du judaïsme a conduit à l'instauration d'une *bat mitsvah* pour les filles de douze ans.

Circoncision : l'ablation rituelle du prépuce est pratiquée chez chaque nourrisson mâle au huitième jour de sa vie. La circoncision par elle-même ne confère pas l'identité juive. Elle n'en est pas moins investie, tout au long de l'histoire juive, d'une puissante valeur symbolique.

Hanoukka : fête historique fixée à l'époque talmudique au 25 *kislev* (décembre), prenant pour fondement un événement datable : la restauration du culte juif dans le Temple de Jérusalem, après la révolte contre le pouvoir hellénistique.

Judaïsme : religion monothéiste des juifs, dont les origines remontent à Abraham et ayant ses principes éthiques et spirituels compris dans l'Ancien Testament, le Talmud, ainsi que dans les traditions rabbiniques. Le terme de judaïsme recouvre aujourd'hui une entité polymorphe qui est à la fois religion, culture, peuple, nation et communauté se réclamant d'une histoire et de codes.

Ketoubbah : contrat de mariage.

Kipa : calotte portée traditionnellement par les Juifs pratiquants.

Kippour : Fête du grand Pardon. Jeûne solennel de 25 heures, au cours duquel ni nourriture ni boisson ne peuvent être consommés, et où toute forme de travail est proscrite.

Mishnah : compilation de commentaires rabbiniques sur la loi juive (intégrée au Talmud).

Mitsvah (pluriel *mitsvot*) : en hébreu, commandement(s). Par extension « bonne action ».

Menorah : lampe à huile à sept branches utilisée dans le Temple. La Menorah est un motif constant de l'art juif. Elle est le symbole juif par excellence.

Mezouzah : littéralement, « linteau ». Petit rouleau de parchemin contenant certains passages de la Bible, Traditionnellement fixé penché sur le montant droit des portes de maisons juives.

Pessah : la Pâque juive est une fête instituée dans la Bible hébraïque. D'une durée de 7 jours (8 jours en dehors d'Israël), elle se déroule du 14 au 22 du mois hébreu de Nissan (entre mi-mars et mi-avril), et commémore la libération et la sortie d'Égypte, sous la conduite de Moïse, des Hébreux esclaves.

Pentateuque : désigne les cinq premiers livres de la Bible (*Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome*). Il est lu intégralement dans l'année (ou en trois ans).

Rabbin : homme dont l'érudition dans l'étude de la Torah lui permet de prendre des décisions ou de rendre des jugements en matière de *halakhah*.

Shabbat : en hébreu, « repos ». Nom hébraïque du samedi, septième et dernier jour de la semaine, où les juifs pieux s'abstiennent de travailler et prient pour célébrer la Création du monde achevée par Dieu ce jour-là.

Séfarades : de *sfarad* qui signifie « Espagne » en hébreu. Descendants de juifs expulsés de la Péninsule ibérique par les persécutions musulmanes ou chrétiennes (à partir de 1391 et 1492) et qui s'établirent dans l'Europe du sud, autour du bassin méditerranéen et en Afrique du nord

Talmud Littéralement, « étude, enseignement ». L'un des textes fondamentaux du judaïsme, qui traite de la Loi juive. Ce commentaire de la *Mishnah* est l'œuvre des maîtres des académies de Palestine (dit Talmud de Jérusalem) et de Babylonie (Talmud de Babylone). L'autorité du Talmud de Babylone prévaut dans l'ensemble du monde juif.

Tables de loi (ou de l'alliance) : texte du décalogue, gravé sur la pierre

Torah : littéralement « enseignement » ou « loi », elle désigne le texte du Pentateuque et, par extension, l'ensemble de ses prescriptions. À la synagogue, elle est utilisée sous forme de rouleau dans une perspective rituelle.

R

EPÈRES CHRONOLOGIQUES

Env. -1200 : Première mention épigraphique d'Israël, peuple sédentarisé

Selon le récit biblique -1000 : Règnes de David et Salomon ; construction du Temple de Jérusalem.

-722 : Destruction du royaume du nord par les Assyriens.

-586 : Invasion babylonienne ; destruction du Temple.

-586/-536 : Exil d'une partie de la population à Babylone.

-515 : Reconstruction du Temple.

-332 : Conquête d'Alexandre puis domination de la région par ses successeurs (Séleucides de Syrie et Lagides d'Egypte).

-165 : révolte des Maccabées en Judée.

-63 : Le général romain Pompée s'empare de Jérusalem.

70 : Destruction du Temple de Jérusalem ; les Sages se réfugient dans la ville de Yabné.

Env. 200 : Rédaction de la Mishnah

Env. 400 : Rédaction définitive du Talmud de Jérusalem

Env. 500 : Rédaction définitive du Talmud de Babylone

1292 : Expulsion des juifs d'Angleterre.

1394 : Expulsion des juifs de France.

1492 : Expulsion des juifs d'Espagne.

BIBLIOGRAPHIE

ANCHEL Robert, *Les Juifs en France*, Paris, 1946

BOUVRIS Jean-Michel et VILLAND Rémy, « Recherches sur les toponymes “rue aux Juifs” et “la Juiverie” en Basse-Normandie. Contributions à une étude de l’archéologie juive de la France médiévale », dans *Foi, croyances populaires, superstitions en Normandie. XVIe congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie* (Flers, 4-9 septembre 1980), *Le Pays Bas-Normand*, no 4 (no 160), 1980, p. 7-27.

DAHAN Gilbert, *Les Intellectuels chrétiens et les juifs au Moyen Âge*, Paris, 1990.

DAHAN Gilbert, *La Polémique chrétienne contre le judaïsme au Moyen Âge*, Paris, 1991.

HATOT Nicolas et Olszowy-Schlanger (sous la direction de), *Les juifs d’Europe du Nord au Moyen Âge*, catalogue d’exposition, Métropole Rouen Normandie, 2018.

METZGER Thérèse et METZGER Mendel, *La Vie juive au Moyen Âge illustrée par les manuscrits hébraïques enluminés du XIII^e au XVI^e siècle*, Fribourg et Paris, 1982.

NAHON Gérard, « La communauté juive médiévale », dans *Mantes médiévale : la collégiale au cœur de la ville*, Paris, 2000, p. 80-87.

NAHON Gérard, « Les juifs en Normandie au Moyen Âge », dans DAHAN Gilbert (dir.), *Nicolas de Lyre, franciscain du XIV^e siècle, exégète et théologien*, Troyes et Paris, 2011 p. 29-50.

INFORMATIONS PRATIQUES

Musée des Antiquités

198, rue Beauvoisine ou rue Louis Ricard

76 000 Rouen

Tél. : 02 76 30 39 50

E-mail : info@musees-rouen-normandie.fr

Pour des réservations : publics1@musees-rouen-normandie.fr

Horaires

Ouvert du mardi au samedi de 13h30 à 17h30 et le dimanche de 14h à 18h.

Les groupes en visite ou en atelier avec conférencier peuvent être accueillis le matin de 10h à 12h.

Pendant les vacances scolaires et lors d'expositions temporaires, le musée est également ouvert le matin, de 10h à 12h15.

Fermé le lundi et les jours fériés suivants : 1er janvier, 1er mai, 1er et 11 novembre, 25 décembre.

Tarifs

4 € / Gratuit pour les moins de 26 ans et les demandeurs d'emploi.

Accès

Métro (Arrêt Beauvoisine)

Ligne F1 (Arrêt Beauvoisine)

Bus 6, 7, 20, 22 (Arrêt Beauvoisine)

Service des publics

Tél. : 02 76 30 39 50

Email : publics1@musees-rouen-normandie.fr

Service éducatif

blandine-jeanne.delasalle@ac-rouen.fr

Dossier réalisé avec la collaboration de Blandine Delasalle, P.C d'Histoire Géographie, responsable du service éducatif du Musée des Antiquités de Rouen de la RMN.

